

60 confréries invitées dans les Fiefs vendéens - Mareuil-sur-Lay-Dissais

lundi 01 août 2011



La Confrérie des vins des fiefs vendéens a organisé hier son 10^e Grand chapitre, à Mareuil. Venues de toute la France, pour représenter la gastronomie, les vins ou terroirs, une soixantaine de confréries ont participé à ce grand rassemblement, entre défilé en tenue et cérémonie d'intronisation. En force et en nombre, cinq confréries vendéennes dont le Canard du Pays de Challans ou la Sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Fiefs vendéens : 20 ans de confrérie et 10^e Grand chapitre - Mareuil-sur-Lay-Dissais

mardi 02 août 2011



La confrérie des Fiefs Vendéens a marqué dimanche son 20^e anniversaire à l'occasion de son 10^e Grand chapitre. Un Grand chapitre organisé tous les deux ans en présence de nombreuses confréries vineuses, gastronomiques ou de traditions.

Cette année elles étaient une soixantaine, soit environ 250 personnes en tenue, venues de toute la France. Remarquée, la confrérie des Barbus et chevelus.

Des intronisations

Le Grand maître, Gérard Thibaudou, a rappelé les fondements et serments de la confrérie en évoquant Rabelais et la « protection de Richelleu ». Pour l'historique de l'association il a laissé la parole à son prédécesseur, Marcel Marsaud, désormais Grand maître honoraire, qui a remonté aux origines « dans une cave d'un vigneron avec deux couples de Mareuilais qui ont l'idée de lancer une confrérie. Sans argent au départ nous avons décidé de nous vêtir d'une robe bleu et jaune avec un bérêt. La cape et le chapeau sont arrivés un peu plus tard. Notre premier Grand chapitre a eu lieu en 1993 ». Et depuis la liste des intronisés s'est rapidement allongée.

Dimanche quatre ont juré de faire allégeance aux vins des Fiefs vendéens avant de recevoir le médaillon : Rochert Chiron (coordinateur départemental du Téléthon) ; Didier Caplan (chef d'entreprise, fonderie Gravouil à La Bretonnière) ; Régine et Christian Legros (service maritime de la DDE). Deux autres personnes ont revêtu la tenue complète pour être adoubees au sein de la confrérie. Il s'agit de Danielle et Alain Jacques, directeur de banque, dont un passage à Mareuil-sur-Lay.

En fin de cérémonie les confréries avec une harmonie et les sonneurs des Echos du Lay, ont à nouveau défilé dans les rues de la commune. Ils ont pris la direction de l'hôtel de ville pour une réception. Pour la table, c'est une nouvelle fois celle de la Grange ReLay aux Moutiers-sur-le-Lay qui a été retenue.